FO SNE-FSU CGT
SUI-FDSU UNSA

L'intersyndicale interministérielle (FO, FDSU, CGT, SNE-FSU, UNSA) exige l'arrêt du processus de fusion.
En effet, tel qu'il a été engagé le projet actuel ne répond en rien aux sujets essentiels que sont :

- la garantie de maintien des missions actuelles,
- les moyens supplémentaires pour les exercer et garantir un service public de qualité,
- la définition des missions nouvelles et les moyens s'y rapportant,
- pour la gestion des personnels, l'harmonisation par le haut des rémunérations, des modalités de gestion des personnels, des conditions de travail, des plans de qualification et de promotion.

Au-delà de ces points, l'intersyndicale interministérielle exige que les deux ministères annoncent clairement les moyens mis en place pour :

- garantir, a minima, le niveau de rémunération,
- la mobilité, en particulier contrainte,
- l'accompagnement personnalisé,
- le parcours professionnel,
- le plan de formation,
- l'action sociale et l'hygiène et la sécurité, dont l'harmonisation ne peut se concevoir que par le haut.

L'intersyndicale interministérielle exige le retrait du projet de décret et un moratoire.

Nous nous portons solidaires des décisions prises par nos instances nationales et soutenons nos collègues des Drire et des Diren soumis à des pressions individuelles exercées par la hiérarchie.

NOM	SERVICE	EMARGEMENT